

---

## Un parti d'aménagement respectueux du site et tenant compte de ses forces et faiblesses

Modifié le 27/02/19

A partir du PDADD de 2009, des résultats des études engagées en 2010 et du partenariat initié, un schéma de parti d'aménagement a pu être ébauché. Sur les 500 ha que comporte le site, 250 à 300 ha sont identifiés comme reconvertibles.

Les lignes fortes de ce schéma d'intention sont les suivantes :

- Mise en valeur et protection écologique des bords de Seine.
- Grandes coulées vertes de 50 à 100 m de large d'axe Est-Ouest, rythmant le secteur, en lien avec les bords de Seine ouvrant vers le paysage des coteaux crayeux. Leurs fonctions sont multiples : paysagère, écologique, hydraulique, récréative.
- Maintien de la protection arborée le long de la Sablonnière.
- Travail sur la requalification de l'entrée de Seine Sud à partir du boulevard industriel (RD 18E).

-  
  
Schéma d'intention paysagère  
et de structuration de l'espace  
(Folius, 2010)

À partir de ces premiers éléments, une réflexion sur le phasage va être initiée en tenant compte de la libération du foncier (maîtrise foncière, dépollution), de l'interface avec les projets portés par d'autres maîtres d'ouvrage et des besoins du territoire en termes de vocations économiques.

---

## Table des matières